

ETANCH GRAIN GRESE

Revêtement Souple d'Imperméabilité
texturé

- ✓ Aspect grésé / ribbé
- ✓ Résistance uniforme à l'élongation⁽¹⁾
- ✓ Finition possible pour façades ossature bois
- ✓ Biostatique

Protection
des Façades

RSI / RSE



DEFINITION

Produit en phase aqueuse pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, composé de copolymères acryliques en dispersion, pour une utilisation durable en revêtement souple d'imperméabilité "RSI" texturé de façades, d'aspect grésé / ribbé. Peut également être appliqué comme revêtement semi-épais "RSE" sur des surfaces non fissurées.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur.

DESTINATION : ravalement de façade.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 25 kg net.
- Livré en blanc et teintes pastel des nuanciers FAÇADES et DECOCOLOR.
- Les teintes pastel sont réalisables à la machine à teinter.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- parements de béton brut de décoffrage, de produits industriels en béton, panneaux-dalles de béton cellulaire,
- briques et pierres de parement,
- supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (système qualifié C₁),
- maçonnerie d'éléments enduite au mortier de liants hydrauliques,
- revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
- enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable,
- anciennes peintures ou revêtements reconnus en bon état de conservation après étude préalable.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

ETANCH GRAIN GRESE s'emploie aussi :

- en qualité de couche intermédiaire du revêtement d'imperméabilité auquel il s'incorpore, sous une finition lisse ETANCH MAT EVOLUTION ou VELOUTE "PLUS", pour un système de classe I3 permettant une meilleure résistance à l'encrassement (veiller en pareil cas au délai de séchage complet de l'ETANCH GRAIN GRESE avant application de la finition).

- en qualité de revêtement épais (A₂), pour la rénovation des ETICS fissurés localement (cf. système K3 suivant Règles professionnelles SFJF/Uppf relatives à l'entretien et à la rénovation des ETICS et Tableau E/R à valeur de Cahier des Charges).

- en qualité de couche de finition d'enduit extérieur de peinture pour le revêtement des constructions à ossatures bois (cf. DTE COFAGRAIN T ETANCH COAT).

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas terminer en milieu de façade. Ne pas changer de numéro de lot sur des faces de même exposition (idéalement, pré-homogénéiser plusieurs fûts entre eux avant d'appliquer). Il est possible d'effectuer un panneautage des grandes surfaces afin d'éviter les reprises en respectant la continuité du feuillet avec l'application du revêtement de performance identique (impression et couche intermédiaire avec finition ETANCH MAT EVOLUTION au droit des joints - cf. fiche descriptive). Les RSI et les RSE ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées d'humidité et doivent en tout état de cause être arrêtés à 25 cm du sol au moins.

Se référer au Cahier des Charges d'emploi du produit pour les systèmes d'imperméabilité ETANCH COAT.

Certains revêtements de façade peuvent faire l'objet de dégradations par des escargots (phénomène sporadique, difficile à prévoir). Ces attaques peuvent être rendues plus difficiles en éloignant les végétaux de la paroi, et avec un parterre de graviers périphérique. Il est recommandé de s'assurer avant le début des travaux si des cas similaires sont survenus aux alentours du chantier. En cas de présence d'escargots susceptibles de dégrader le revêtement après livraison du chantier, préférer la solution DETROIT "AGP" (sur commande spéciale), non appétante pour les gastéropodes. Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 % (à 90 % dans les DOM-TOM), par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

DILUTION : produit prêt à l'emploi.

MATERIEL :

- Application / réglage : lisseuse inox.
- Grésage : lisseuse inox ou taloche plastique.

CONSOMMATION :

1,9 kg/m² (cf. tableau ci-après).

Cette consommation peut être augmentée selon le relief des supports.

TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 6 heures.

Sec apparent complet : 48 heures.

Recouvrable : 15 à 20 jours.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (2 à 3 semaines).

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1 ou au NF DTU 42.1.

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer. (La conservation des revêtements bien adhérents en cas d'une application comme RSI n'est possible que si une étude préalable conclut favorablement à leur maintien).

- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.

- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar).
Ragréage et rebouchage si nécessaire.

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

ETANCH GRAIN GRESE

MODE D'APPLICATION	D3 E4V2W3A1	I1 E4V2W3A2	I2 E4V2W3A3	I3 E5V2W3A4	I4 E5V2W3A5
	NF DTU 59.1				
Impression	NF DTU 42.1 ETANCH FIX S [*] 200 g/m ² (0,140 l/m ²)				
Intermédiaire	-	-	ETANCH BASE [*] dilué à 5 % 250 g/m ² (0,200 l/m ²)	ETANCH BASE 400 g/m ² (0,320 l/m ²)	ETANCH BASE 2 x 400 g/m ² (0,640 l/m ²) + ETANCH ARMURE
Finition	ETANCH GRAIN GRESE 1,9 kg/m ²				

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

*Peut être remplacée en fonction des contraintes d'adaptation au support à raison de 200 g/m² par VERSAFIX E, VERSAFIX E "Granité Plus" (0,130 l/m²), VERSAFIX S (0,140 l/m²) ou ETANCH BASE dilué à 10 % d'eau (0,160 l/m²).

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- protection de surface,
- imperméabilisation/et ou étanchéité de la paroi verticale aux eaux de pluie,
- protège le subjectile des pollutions atmosphériques,
- bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables),
- apporte une texture et une couleur uniforme au support,
- stabilité de la couleur.

IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : **G₃E₅S₃₋₄V₂W₃A₁C₁** (classement français D3).
- Classement normalisé : **G₃E₅S₃₋₄V₂W₃A₂₋₅C₁** (classement français I1 à I4).
- **Caractérisation selon NF T 36-005** : Famille I - 7b₂.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : 79,7 ± 2,0 %.

En volume calculé : 63,5 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,70 ± 0,10 kg/dm³.

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : produit épais.

Aspect du feuil sec :

Mat.

Texturé : grésé / ribbé.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : classement conventionnel de réaction au feu M2 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : accessible sur le site www.soframap.com ou sur la base INIES/CSTB.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l. Ce produit contient max 5 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets: cf. DoP (QR CODE ci-après).

⁽¹⁾ Résistance uniforme à l'élongation quelle que soit la température (de -10°C à +23°C).

	
ALLIOS - SOFRAMAP 2648, RD 6007 F 06270 VILLENEUVE-LOUBET	
07 EN 1504-2 Systemes de protection de surface Revêtement	
<small>Cf. QR CODE ci-dessus pour consulter la DoP référencée donnant en niveau ou classe les caractéristiques essentielles du produit ou du kit incorporant le produit (copie papier sur demande), avec leurs documents d'accompagnement, ou le site www.soframap.com.</small>	

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : juin 1998
 Date de révision : novembre 2018
 Indice de révision : 10

